

La classe de seconde générale et technologique est une classe de détermination qui comporte des enseignements communs à tous les élèves et des enseignements optionnels au choix.

Une classe de détermination

La classe de seconde générale et technologique est conçue pour permettre aux élèves de consolider et d'élargir leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée.

Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal (1^{re} et terminale) jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans l'objectif d'une poursuite de leurs études supérieures et, au-delà, de leur insertion professionnelle.

Elle associe :

- des enseignements communs, pour une culture commune renforcée ;
- des enseignements optionnels : les élèves peuvent choisir au plus deux enseignements optionnels, un parmi les enseignements optionnels généraux et un parmi les enseignements optionnels technologiques.

Des enseignements communs pour tous

Horaires et programmes des enseignements communs sont identiques pour tous.

Ils totalisent 26 h 30 dans les disciplines suivantes :

- français ;
- histoire-géographie ;
- langues vivantes A et B ;
- sciences économiques et sociales ;
- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- éducation physique et sportive ;
- enseignement moral et civique ;
- sciences numériques et technologie.

Des enseignements optionnels

En plus des enseignements communs, les élèves ont la possibilité de choisir au plus deux enseignements optionnels.

Ces enseignements ont des objectifs variés :

- faire découvrir aux élèves des champs disciplinaires nouveaux (connaissances et méthodes) ;
- leur apprendre à identifier les activités professionnelles auxquelles ces enseignements peuvent conduire ;
- les préparer à choisir une spécialité ou une série en première et leur donner des éléments d'information sur les filières de l'enseignement supérieur.

Les enseignements optionnels comprennent notamment :

- des enseignements à vocation scientifique et technologique (sciences de l'ingénieur, sciences et laboratoire, ...) ;
- des enseignements à vocation littéraire (Langues et cultures de l'Antiquité : latin ; Langues et culture de l'antiquité : grec ; Langue vivante C) ;
- des enseignements à vocation artistique (arts plastiques, musique, arts du cirque, ...).

Des dispositifs pour mieux accompagner l'élève

Dans l'optique de l'affirmation de la classe de seconde générale et technologique comme classe de consolidation de la culture commune, une évaluation sous forme de tests numériques de positionnement évaluant la maîtrise de la langue française et les compétences en mathématiques a lieu en début d'année scolaire. Ces tests prennent la forme de deux séances de 50 minutes chacune, d'exercices en français et en mathématiques, passés sur une plateforme numérique. Les résultats de ces tests permettent de cibler plus étroitement les besoins des élèves.

Dans le courant de l'année scolaire, des créneaux d'accompagnement personnalisé sont dédiés à l'accompagnement au choix de l'orientation. Ces heures sont consacrées à l'élaboration d'un projet menant au choix d'une voie de formation et des enseignements de spécialités du cycle terminal.

Tableau des horaires des enseignements dispensés au lycée de Falaise

Enseignements	Horaire élève
Enseignements communs	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Enseignements optionnels	
1 enseignement général au choix parmi	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin <i>L'enseignement optionnel de LCA latin peut être choisi en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.</i>	2 h
Langue vivante C	2 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	2 h
Éducation physique et sportive	2 h
Section européenne : Histoire-géographie en anglais (Discipline non linguistique)	1,5 h
1 enseignement technologique au choix parmi	
Management et gestion	1 h 30